

Accompagnement à la scolarité

Coupon à retourner Au pôle de l'Aiguillonne

Le jeune:

NOM ET PRÉNOM:

Classe: 6ème 5ème 4ème 3ème

Approfondissement (*facultatif*): Anglais

Responsable légal :

NOM ET PRÉNOM:

Téléphone:.....

Adresse mail:

Autorisation de sortie de structure :

Seul Accompagné de :.....

Je soussigné,

.....
représentant légal du jeune, l'autorise à participer aux séances
d'accompagnement à la scolarité organisées par « Lacanau Spot Jeune » et
m'engage à respecter les engagements cités sur la fiche d'inscription.

Le:

Signature:

MODALITES D'INSCRIPTION ET ENGAGEMENTS :

Le jeune doit posséder un dossier d'inscription complet au service jeunesse de la ville de Lacanau. Ce dossier est à demander au pôle de l'aiguillonne.

Il suffit ensuite de remplir le coupon à droite et de le retourner au service jeunesse.

L'inscription à l'accompagnement à la scolarité engage le jeune à :

✓ Participer et à être ponctuel à toutes les séances prévues

Elle engage également la famille à :

✓ Rencontrer l'équipe d'animation régulièrement pour faire le point sur les évolutions du jeune et les perspectives envisageables.

✓ A prévenir l'équipe d'animation en cas d'absence.

TARIFS :

Cotisation annuelle au Spot Jeune de 5 €

Plus de renseignements au : 05 57 17 92 70 / 06 86 16 67 23
email : jeunesse@lacanau.fr

Accompagnement à la scolarité pour les collégiens

Année 2021/2022

Le mardi soir de 17h10 à 19h :

Plus que de l'aide aux devoirs, l'accompagnement à la scolarité se donne comme objectif d'aider les jeunes dans tous les domaines indispensables à la réussite scolaire (devoirs, organisation, concentration, culture générale, confiance en soi...). Les ateliers d'accompagnement scolaire sont des activités périscolaires. Ils se différencient du soutien scolaire et du rattrapage qui sont de la remise à niveau ou un enseignement de connaissances réalisé par des professeurs. Ce dispositif s'appuie néanmoins sur un partenariat entre le collège et le service Jeunesse de la mairie de Lacanau ainsi que sur l'adhésion des jeunes et des parents. Il s'agit d'un engagement volontaire de chacun.

L'accompagnement à la scolarité est organisé par le service jeunesse de la mairie de Lacanau pour tous les collégiens le mardi de 17h10 à 19h00 dans l'enceinte du collège en salle1. L'encadrement est assuré par des animateurs qualifiés.

Le déroulement d'une séance-type d'accompagnement débute systématiquement par une rupture avec la journée passée. Nous donnons la priorité à l'accompagnement aux devoirs et la révision des leçons. En fonction du temps restant, nous chercherons à ouvrir vers des projets culturels ou de développement. Nous garderons en fin de séance un moment de discussion et d'échange avec chacun.



AFTER CLAS*

T'es au collège?

S'organiser

Sortir, découvrir, s'ouvrir

Aide aux devoirs

Apprentissage ludique

LOVE TO LEARN

Le mardi de 17h10 à 19h00

Gratuit (hors adhésion 5€/an)

Au collège en salle 1

06.86.16.67.23

*Contrat Local d'Aide à la Scolarité